UNIVERSITÉ SAINT THOMAS D'AQUIN
Autorisation d'ouverture par Arrêté n°2004/141
/MESSRS/SG/DGESRS/DES du 20 juillet 2004
06 BP 10212 Ouagadougou 06
Tél. : (00-226) 25 40 77 88/99
E-mail : rectorat@usta.bf

RECTORAT

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Sâaba, le 18 septembre 2025

Résultats de l'examen des dossiers de demandes d'inscription à l'USTA
3e tour
(préinscriptions payées entre le 24 août et le 15 septembre 2025)

Établissement sollicité : **Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG)/SEG**

Date limite de confirmation par le paiement : vendredi 26 septembre 2025

Sous réserve d'un contrôle approfondi des dossiers, sont retenues à l'issue du troisième tour d'examen des candidatures les demandes ci-dessous d'inscription en première année de licence à la **Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG) en sciences économiques et de gestion**, au titre de l'année 2025-2026 (classement par ordre alphabétique) :

N°	NOM & PRÉNOM(S)	SEXE	NATIONALITÉ
1	BAMBARA Nanlè Flora Roxane	F	Burkinabè
2	CISSE Amza Abdoul Faissal	M	Burkinabè
3	COULIBALY DABE Léandre Zéphyrin	M	Burkinabè
4	DA Yirsoona Dora Ivane	F	Burkinabè
5	HEMA Nouonfiè Eileen	F	Burkinabè
6	KABORE Chrismi Flore wend -songda	F	Burkinabè
7	KABORE Emé	M	Burkinabè
8	KIMA Boinzemwinde Raphaella Cecilia	F	Burkinabè
9	KONKOBO Alassane	M	Burkinabè
10	KY Diélawaléa Stella Christelle	F	Burkinabè
11	LANKOANDE Yiénouhama Ruth	F	Burkinabè
12	NAON Rachida Kenza Shehrazad	F	Burkinabè
13	RONDOUMBA DIONTAR Shorim	F	Tchadienne
14	SANDWIDI Gueswindé Aude Bertille	F	Burkinabè
15	SAWADOGO Devoli Louckman	M	Burkinabè

N°	NOM & PRÉNOM(S)	SEXE	NATIONALITÉ
16	SAWADOGO Tarik Nadir Abdelfattah Pengdwendé	M	Burkinabè
17	SEDOGO Rakiswende Romaric	M	Burkinabè
18	SOME Mwintomé Corinne Michèle Djibrilla	F	Burkinabè
19	SONGZABRE Dagnan-Windé Antonyo Yacin	M	Burkinabè
20	TAPSOBA Windpouiré Yann Mael	M	Burkinabè
21	TIENDREBEOGO Windyam Ariane Leslie	F	Burkinabè
22	YODA Abdel Malachie Ozias	M	Burkinabè
23	ZAMPALIGRE Kenza Malika	F	Burkinabè

Arrêté la présente liste à vingt-trois noms (23) noms.

Les candidats ont jusqu'au vendredi 26 septembre 2025 pour confirmer leur choix de l'USTA en complétant leur dossier physique et en s'acquittant de la totalité des frais d'inscription et d'au moins la première tranche de la scolarité, soit :

- 265 000 FCFA pour les nationaux
- 315 000 FCFA pour les non nationaux

Passé ce délai la priorité sera accordée à d'autres candidats.

En rappel, pour le paiement des frais d'inscription et de scolarité, les candidats voudront bien **retirer une autorisation d'inscription et de paiement** de la scolarité à la Direction des affaires académiques et scolaires (**DAAS**) avec les numéros des comptes bancaires (BOA, Ecobank, UBA) où effectuer le versement. Cette autorisation d'inscription et de paiement de la scolarité est ***individuelle et nominative et devra être présentée à la banque*** pour assurer un enregistrement correct du versement.

Le reçu de versement (ou le reçu de banque ou l'avis de crédit) portant le nom de l'étudiant/e bénéficiaire est à **ramener au plus tard le vendredi 26 septembre 2025 à la Direction de l'administration financière et comptable (DAFC) de l'USTA à Sâaba (Bâtiment A) pour l'enregistrement.**

Pour les **candidats burkinabè** ayant obtenu leur baccalauréat en **2025**, la présentation du reçu de versement donne droit à la délivrance d'une **attestation d'admissibilité à l'inscription**.

L'attestation d'inscription effective sera délivrée par la suite sur présentation de **l'attestation de participation à l'immersion patriotique** (ou d'exemption éventuelle).

Pour les autres, notamment les **non-nationaux**, la présentation du reçu de versement donne droit à la délivrance d'une **attestation d'inscription** effective.

L'attestation d'inscription est exigée pour accéder aux cours.

Le Recteur

Pr Innocent Pierre GUISSOU
Officier de l'Ordre national